

DIMANCHE
13 avril
2025

FLOING



MARCHE DES BRAVES GENS

RANDONNEE POPULAIRE INTERNATIONALE

Parcours : 7, 10, 15, 20 km

Membre de la FFSP n° F 0181

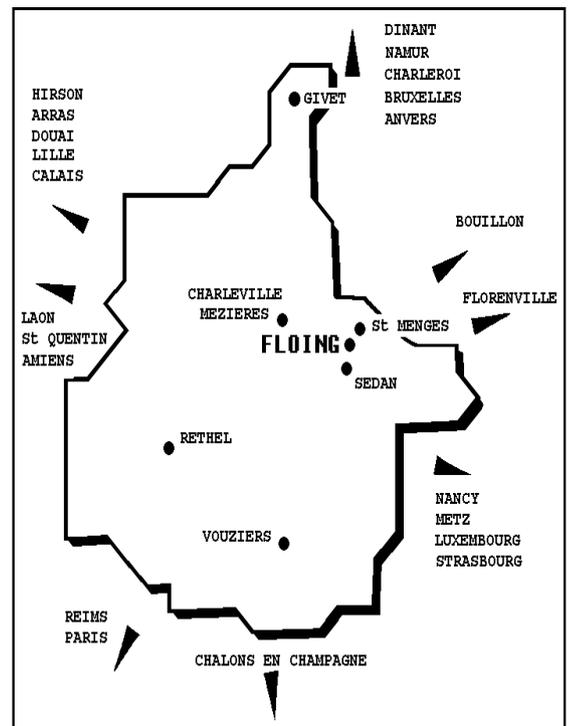
Visa FFSP : 2025 08 38 J

Internet : <http://www.ffsp.fr>

E-Mail : contact@ffsp.fr



Partenaires de la FFSP



Agrément ministériel national du 20 juin 2006

Reconnue de mission d'utilité publique par arrêté N° 012156 du 02 août 2001

 facebook.com/ivv.france

Ne pas jeter sur la voie publique

Imprimé par nos soins

INFORMATIONS AUX MARCHEURS

Départ et arrivée : COSEC Allée du Cosec 08200 Floing

Horaires : 8h à 14h pour les 7 - 10 - 15 – 20 km arrivée avant 18h

Parcours : ouvert à tous, les enfants de - 10 ans devront être accompagnés.

Licence de participation :

La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une cotisation de participation sans souvenir de 3 € ou une cotisation pour une licence famille de 6 € (enfants jusqu'à 16 ans). Portant les timbres de contrôle, elle donne droit aux tampons IVV sur les carnets internationaux disponible au retour.

Renseignements

Mr EYQUEM Joël
12, rue des Vieux Prés
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES



03.24.56.16.36. ou 06.16.61.07.90.



joel.eyquem@wanadoo.fr

Récompenses : Diplômes pour les enfants - de 12 ans.

Assurance : La FFSP est garantie en responsabilité civile auprès de la MAIF
L'inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé.

Ravitaillement : Boissons et petites collations gratuites aux contrôles.
Restauration chaude et froide au retour.

Avis importants : **Interdiction absolue de fumer et allumer du feu sur les parcours, les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse. Ne pas s'éloigner des sentiers balisés. Hors balisage, l'assurance fédérale ne vous couvre plus.**

Secourisme : Premiers secours assurés par nous même.

Urgences : 112

La marche aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques sauf en cas d'arrêté préfectoral ou municipal.